



**Association des Pontés, Porteurs de Valves
et Opérés du Cœur de la CREUSE**

**Siège social : Mairie
23130 SAINT-DIZIER LA TOUR**

Envoi courrier :

Monsieur Eric SKRABAN

Président de l'APVOC 23

Etang des Moines

23130 ISSOUDUN-LETRIEIX

Tél : 0641465581

Contact : apvoc23@live.fr

Site internet : www.apvoc23.org

**Saint Georges la Pougé,
Le 11 juin 2016**

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Mesdames et Messieurs les représentants des
diverses associations communales,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis de l'APVOC 23.

Je me retrouve à parler devant vous aujourd'hui et pourtant, il y a encore quelques années, je ne pensais pas qu'un jour, je serais amené à le faire. Mais nous savons tous ce qu'est la vie, elle nous réserve souvent des imprévus. Et pour mon épouse et moi, cet imprévu nous est tombé dessus le 14 août 2006 lorsque nous avons appris que notre fils qui allait naître en novembre devrait être opéré du cœur dans la première quinzaine de sa vie suite à une transposition des gros vaisseaux.

Je ne vais pas vous faire un cours d'anatomie mais pour vous éclairer sur ce dont souffrait notre petit Corentin, sachez qu'il avait l'aorte branchée à la place de l'artère pulmonaire et vice versa. Nous avons passé une période, avant et après l'opération qui a été très dure moralement et je ne souhaite à personne de vivre la même. Aujourd'hui, Corentin va bientôt avoir 10 ans et il vit normalement comme un enfant de son âge est censé le faire, avec une seule visite de contrôle annuelle. Merci au progrès de la médecine qui en une trentaine d'année a considérablement augmenté les chances de survie après cette opération (3 % au début des années 90 et 98 % aujourd'hui).

En mars 2008, j'ai trouvé par hasard à la Clinique de la Croix Blanche de MOUTIER-ROZEILLE un prospectus

d'information sur l'existence de l'APVOC 23 (Association des Pontés, Porteurs de Valves et Opérés du Cœur de la Creuse). C'est tout naturellement que nous y avons fait adhérer Corentin et je me souviens encore la première fois où nous avons fait la connaissance d'une partie des membres de cette association lors d'un repas. Nous arrivions avec Corentin dans sa poussette, et chacun nous demandait si c'était mon épouse ou moi même qui avions été opérés. Lorsque nous répondions qu'il s'agissait de notre fils qui était dans la poussette, personne n'en revenait. Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai pris le temps d'expliquer à chacun de quoi Corentin avait été opéré.

Par la suite, j'ai été sollicité par le Président Michel FERNANDEZ afin de rejoindre le bureau, la moyenne d'âge des adhérents ne laissant que peu d'espoir de trouver des volontaires prêts à s'investir dans des responsabilités associatives. J'ai donc rejoint ce bureau en tant que trésorier adjoint, puis trésorier. Fin 2013, Michel m'a fait part de sa volonté de ne pas poursuivre dans ses fonctions après 9 ans de bons et loyaux services et m'a dit qu'il ne voyait que moi qui étais susceptible de lui succéder. C'est lors de notre réunion annuelle pour le partage de la galette des rois, en janvier 2014, que je lui ai annoncé que j'étais d'accord pour prendre la place de Président. J'ai donc été élu à l'unanimité lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 05 avril 2014. Lors de mon discours de prise de fonction, je m'étais engagé à ne pas tout bousculer d'un seul coup, souhaitant continuer à réunir les adhérents quelques fois dans l'année autour d'une bonne table et aussi continuer à organiser un voyage d'une journée.

Mais je m'étais aussi engagé à mettre sur pied une action qui me tenait à cœur depuis mon entrée au bureau de l'association, à savoir celle d'offrir un défibrillateur cardiaque à une commune ou association creusoise. En effectuant cette démarche, je voulais casser l'image « casse croûte » que certains détracteurs voulaient bien donner à l'APVOC 23. Lors de la deuxième réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue en septembre 2014, j'avais donc inscrit à l'ordre du jour cette volonté. C'est avec un très grand plaisir que j'ai reçu un avis favorable à l'unanimité des membres présents. J'ai donc mis en route les modalités de demande en faisant passer un article dans la presse écrite ainsi qu'un message radio diffusé sur les ondes de France Bleu Creuse. J'ai été destinataire de 6 demandes : les mairies de Saint Pierre de Fursac, Saint Alpinien, Saint Martial le Mont, Jouillat, Peyrat la Nonière et la Banque Alimentaire de la Creuse. A ce jour, l'APVOC 23 a remis ces 6 défibrillateurs cardiaques.

En ce qui concerne le votre, voici en deux mots (peut-être un peu plus!!) comment je me retrouve ici aujourd'hui pour vous le remettre.

J'ai été contacté par téléphone il y a quelques mois par Madame Isabelle MAREIX, votre secrétaire de mairie, qui avait eu vent de notre action par l'intermédiaire des Sapeurs Pompiers. Au départ, elle souhaitait juste savoir si l'APVOC 23 pourrait en partie aider votre commune à financer le défibrillateur cardiaque. Comme réponse, je lui ai dit que j'étais actuellement en pourparlers avec les arbitres de football creusois pour qu'ils acceptent de rétrocéder à l'APVOC 23 leur prime de matches sur une journée, que je n'aurai la réponse qu'en fin de saison ou qu'au début de l'autre et que si vous n'étiez pas pressé, il vous suffisait simplement de me renvoyer une demande et que celle-ci serait la prochaine satisfaite par l'APVOC 23.

Monsieur le Maire, pour la petite anecdote, le hasard étant ce qu'il est, votre demande est datée du 18 novembre 2015, jour des 9 ans à Corentin.

Puis, un beau matin de début mars, alors que j'écoutais la radio, j'ai entendu parler d'un site internet dénommé « ULULE » sur lequel on pouvait proposer un projet de financement participatif. Après une consultation sur ce site pour voir de quoi il s'agissait exactement et comment il fallait procéder, j'ai décidé de me lancer. Au début, j'admets avoir eu les yeux plus gros que le ventre et je remercie Margaux, une des gestionnaires du site qui a su me remettre la tête sur les épaules afin de revoir mon projet à la baisse. Depuis ce jour jusqu'au 19 avril dernier, date à laquelle j'ai su que le challenge de réunir les 1800 euros nécessaires au financement du défibrillateur cardiaque était réussi, je me suis démené corps et âme pour justement obtenir ce résultat. Mais que ce fut dur ! Voir le compteur qui n'avancait pas comme je l'aurai espéré, être obligé de relancer à plusieurs reprises des personnes qui m'avaient dit qu'elles participeraient mais qui ne le faisaient pas, certaines ne l'ayant pas fait d'ailleurs, mais je ne leur en tiens aucune rancœur. Et enfin ce jour où je suis venu ici récupérer les dons de certains de vos habitants et l'instant où sur l'ordinateur de votre mairie j'ai crédité ceux-ci sur le site du projet et que j'ai vu apparaître le chiffre de 1803 euros. Quel soulagement!!! Encore une victoire pour l'APVOC 23 et le Président que je suis qui, inutile de vous le dire, est quelqu'un qui n'aime pas les défaites.

Je remercie bien évidemment et avec toute la sincérité qui est la mienne toutes les personnes dont certaines sont présentes aujourd'hui, qui par leur don ont contribué à la réussite de cette aventure, car je ne sais pas pour vous, mais pour moi cela en fut une !!!

Pour ne pas ternir cette joie, je passerais rapidement, très rapidement même sur l'indifférence totale de nombreuses personnes que j'avais contactées. Je suis conscient qu'on

ne peut pas obliger les gens mais vous ne m'enlèverez pas de l'esprit que certaines, de part leur statut, auraient pu faire un geste. Si elles lisent ce discours qui sera mis en ligne sur notre site, elles devraient se reconnaître.

Je remercie également Monsieur VALERY de PARAMEDIC 23 à GUERET qui continue à me maintenir ses prix au plus juste.

Enfin, je remercie mes amis sapeurs pompiers qui m'ont toujours suivi depuis le début et qui aujourd'hui encore ont accepté d'être présents à mes côtés pour vous faire tout à l'heure une démonstration d'utilisation du défibrillateur cardiaque. Je ne peux une nouvelle fois cacher ma fierté d'être parmi vous aujourd'hui pour vous remettre ce défibrillateur. Vous comme moi, nous espérons qu'il ne servira jamais, mais si tel devait être le cas, sachez que l'APVOC 23 et l'ensemble des «ULULERS» seront très heureux d'avoir pu contribuer à sauver une vie.

Corentin, toi qui est devenu tout naturellement la mascotte de notre association, veux tu bien remettre officiellement le défibrillateur cardiaque à Monsieur le Maire.

Je vous remercie de votre attention.

Eric SKRABAN, Président de l'APVOC 23